



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

**Compte-rendu du conseil d'administration de la
Régie de Transport « Transville »
du jeudi 06 avril 2017**

Affiché le 11 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice	46
Nombre de présents	34
Nombre de votants	38

Les membres du conseil d'administration de la régie de transport « Transville » de la commune LE VAL D'HAZEY, légalement convoqués, le 30 mars 2017, se sont réunis en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal du quartier d'Aubevoye, sous la présidence de Madame PUCHEU Michèle, Présidente, le 06 avril 2017 à 19 heures 30.

Le secrétaire de séance était Monsieur BONNECARRERE André.

A – AFFAIRES FINANCIERES

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DE TRANSPORT DU 31 MARS 2016

Madame PUCHEU, Maire, propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2016.

**Le conseil d'administration,
A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration de la régie de transport du 31 mars 2016.

II - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur NEUTENS, rapporteur, indique à l'assemblée que le conseil d'administration doit statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire.



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Section de fonctionnement

↳ Dépenses	- €
↳ Recettes	- €

Section d'investissement

↳ Dépenses	-
↳ Recettes	-

**Le conseil d'administration,
A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)**

DECLARE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2016 par le receveur municipal visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Madame PUCHEU, Maire, indique à l'assemblée que le compte administratif retrace la comptabilité de l'ordonnateur, donc du Maire, et doit être approuvé par le conseil municipal. La séance, afin d'assurer l'impartialité des débats et l'indépendance des votes, est alors présidée par un président de séance dont le rôle se limite à présider la partie de la séance où le compte administratif est débattu.

**Le conseil d'administration,
A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)**

DESIGNE M. NEUTENS, président pour la partie de séance où le compte administratif est débattu.

IV - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur NEUTENS, rapporteur, indique à l'assemblée que le compte administratif retrace les opérations financières (dépenses/recettes) effectivement réalisées par le maire au cours de l'exercice écoulé avec indication des dépenses et des restes à réaliser pour la section d'investissement.

**Le conseil d'administration,
A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)**

APPROUVE les comptes de l'exercice 2016 et le résultat de clôture dressé par la Présidente faisant ressortir :



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Réalisations de l'exercice 2016

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-

Reports de l'exercice 2015

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	11 028,60 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-

Restes à réaliser

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-

Résultat cumulé

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	11 028,60 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-
TOTAL	-	11 028,60 €

V – AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

Monsieur NEUTENS, rapporteur, indique à l'assemblée que la comptabilité M14 impose au conseil municipal d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice N-1.

Le conseil d'administration,

A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)

CONSTATE :

Résultat de l'exercice	-
Résultats antérieurs reportés	11 028,60 €
Résultat à affecter	11 028,60 €
Solde d'exécution d'investissement :	
- besoin d'investissement	-
- excédent de financement	-



LE VAL D'HAZEY

Communes historiques : Sainte Barbe sur Gaillon, Vieux-Villez, Aubevoye

Solde des restes à réaliser :	
- besoin de financement	-
- excédent de financement	-
Besoin de financement	-

DECIDE d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2016 :

↳ compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté 11 028,60 €

VI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le conseil d'administration,

A la majorité pour et une abstention (Madame RAMAGE)

ADOpte le budget primitif 2017 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

↳ 11 028,60 € pour la section de fonctionnement.

- : - : - : - : -